



Communiqué des Maisons familiales rurales du 8 juillet 2011

Rapport de l'Onea : les classes de 4e et 3e de l'enseignement agricole confortées

Lors du Conseil national de l'enseignement agricole (CNEA) qui s'est tenu mardi 6 juillet dernier, le vice-président de l'Onea⁽¹⁾, André LEGRAND⁽²⁾, a présenté au nom de son président⁽³⁾, les travaux de l'Observatoire national de l'enseignement agricole au sujet des classes de 4e et 3e de l'enseignement agricole.

Les Maisons familiales rurales (MFR) se réjouissent de cette étude de grande qualité qui lève de nombreuses interrogations sur ces classes dans le cadre du collège unique et "*dans une logique de service rendu à des élèves en quête d'un nouvel horizon scolaire.*"

Elles saluent l'intérêt de l'Onea sans lequel ce type de travail, très attendu, ne serait jamais réalisé.

Au-delà du chapitre sur l'histoire de ces classes et des nombreuses données statistiques disponibles dans le document publié, les MFR relèvent d'abord les avis très positifs exprimés par les élèves eux-mêmes sur :

- Les stages : "*La proximité avec le milieu professionnel (...), l'alternance (...) les activités concrètes, les projets et réalisations divers jouent un rôle primordial de remotivation au travail scolaire, de découverte des métiers, de projections dans la vie professionnelle et donc de mise en projets.*"

- Les relations avec les enseignants. "*Les élèves portent des jugements très positifs sur les enseignants. Ils leur reconnaissent une capacité à innover et jugent la relation pédagogique que ceux-ci développent avec les formés bien plus interactive qu'au collège.*"

- Le rôle de l'internat. "*L'internat constitue tout d'abord, pour les élèves interrogés, un lieu de travail.*"

Plus globalement, les MFR se félicitent de l'identification des principaux facteurs de réussite :

- "*l'implication des parents dans la formation, l'éducation, le suivi de l'élève et la continuité éducative qui en découle entre milieu familial et école.*"

- "*Un ensemble de méthodes et d'outils pédagogiques particulièrement appropriés, qui bénéficient d'adaptations locales (...).*"

- "*Un espace éducatif propice à la construction d'un projet scolaire et professionnel.*"

- "*Une rupture éducative (...).*"

L'Onea insiste sur la valeur ajoutée tant scolaire que sociale que représentent ces classes dans le cadre de l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

Enfin, les Maisons familiales rurales souscrivent aux conclusions de l'Observatoire national de l'enseignement agricole et appellent avec lui à "*une politique des classes de 4e et 3e de l'enseignement agricole à la hauteur des enjeux qu'elles constituent pour le système éducatif national, notamment en termes de prévention du décrochage scolaire des élèves avant la fin du cursus de collège.*"

(1) Observation national de l'Enseignement agricole

(2) André Legrand, professeur émérite de droit public à l'université Paris X Nanterre, président honoraire de l'université, ancien recteur d'Académie

(3) Henri Nallet, ancien ministre

Toute information complémentaire auprès de Patrick Guès (UNMFREO)

Tél. : 01.44.91.86.86 ou à patrick.gues@mfr.asso.fr



Présentation simplifiée des Maisons familiales rurales « Réussir autrement sa formation »

Chaque Maison familiale est un établissement scolaire qui propose des formations par alternance à tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4^e, 3^e, CAP, BEP, Bac professionnel ou technologique, BTS...). Les jeunes ou les adultes présents dans les Maisons familiales rurales sont soit des élèves sous statut scolaire dépendant du ministère de l'Agriculture (51 000), soit des apprentis principalement dans des formations de l'Éducation nationale (11 000) ou soit encore des stagiaires de la formation professionnelle continue (8 000).

Les Maisons familiales rurales se caractérisent par leur pédagogie et leur approche éducative spécifiques qui associent la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des entreprises, l'émergence du projet de chacun, le rôle d'accompagnateur des formateurs...

Les Maisons familiales rurales ont pour objectifs :

- de former des jeunes ou des adultes,
- de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie,
- de favoriser un développement durable des territoires où elles sont implantées.

Chaque établissement est sous la responsabilité d'une association dont les membres sont les parents qui ont inscrit leurs enfants à la Maison familiale mais aussi des professionnels, des élus ou des responsables locaux.

Dans une Maison familiale rurale, on recense, en moyenne, 150 élèves (qui ne sont pas tous présents en même temps du fait de l'alternance – une partie des élèves sont en entreprise pendant que les autres sont à l'école) et 17 salariés. L'établissement compte environ 75 places en internat où l'accompagnement éducatif est important. Les élèves sont suivis par des formateurs (des moniteurs) qui assurent différentes activités : enseignement, animation, visites de stage...

Le mouvement des Maisons familiales rurales (MFR) en France regroupe 502 associations réparties de la façon suivante : 430 associations locales, établissements de formation professionnelle, 68 associations fédérales départementales et régionales, 2 comités territoriaux pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française, 1 Centre national pédagogique (CNP) et 1 Union nationale.

Il existe également 15 MFR dans les Pays d'Outre-mer (POM) qui ne dépendent pas directement de l'Union française et ont leur propre organisation territoriale ainsi que des Maisons familiales rurales dans près de 40 pays à travers le monde.

L'Union nationale française des MFR coordonne les activités du mouvement. Elle a pour objectifs de :

- garantir l'authenticité associative et éducative des MFR,
- impliquer chacune des associations dans l'élaboration du projet du mouvement,
- impulser une politique générale de création de nouvelles associations et d'ouverture de formations,
- proposer une stratégie d'actions pour faire prendre en compte le point de vue des MFR,
- représenter le mouvement auprès de différentes instances et administrations,
- développer des actions de coopération internationale.

L'Union nationale des Maisons familiales est membre, entre autres, de l'UNAF, du groupe Monde Rural, du CFSI, de l'AFDI, de Coopération SUD...

Pour toute information complémentaire, consulter le site www.mfr.asso.fr
Blog sur la formation en alternance : <http://patrickques.wordpress.com/>